

Direction générale de la Chaudière-Appalaches

Lévis, le 10 novembre 2017



Madame Julie Roy  
Directrice générale  
Municipalité de Saint-Raphaël  
19, avenue Chanoine-Audet  
Saint-Raphaël (Québec) G0R 4C0

**Objet : Réduction de la capacité en charges du pont P-01061  
Municipalité de Saint-Raphaël**

Madame la Directrice générale,

Nous vous informons que le pont à poutres en acier enrobées de béton, situé sur la route La Petite-3<sup>e</sup>, au-dessus du ruisseau du Quatre, a fait l'objet d'une évaluation de sa capacité portante.

À la suite de cette évaluation, la restriction en charges de la structure actuellement affichée à 26 t - 42 - 54 t, respectivement pour les véhicules à une seule unité, les semi-remorques, remorques et les trains routiers, doit être révisée à la baisse à 18 t - 26 t - 32 t.

Cette diminution de la capacité est occasionnée par les travaux de rechargement en gravier et d'asphaltage sur le pont. Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports aurait dû être avisé de ces travaux avant leur réalisation conformément à l'entente 15-0512 intervenue en novembre 2009. À ce moment, nous aurions été en mesure de vous indiquer qu'aucun chargement additionnel ne pouvait être fait sur la dalle du pont et nous aurions recommandé l'épandage d'un enrobé bitumineux sur 50 mm d'épaisseur seulement afin de conserver l'affichage à 26 t - 42 t - 54 t.

Puisque la route La Petite-3<sup>e</sup> est de juridiction municipale, nous vous demandons d'aviser les différents transporteurs et résidents de votre milieu de cette situation et d'être vigilante à l'égard du respect des charges limites des véhicules lourds. Le respect des limites de charges permet d'assurer la sécurité des usagers et la pérennité des éléments structuraux du pont. Nous procéderons dans les meilleurs délais à la modification de la signalisation en place.

... verso

Le 28 janvier 2016, le ministère des Transports est devenu le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Le Ministère a fait le choix d'écouler les inventaires de papeterie portant l'ancienne signature ministérielle afin de réduire les coûts.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec monsieur Gilles Dussault, ing., au numéro de téléphone 418 839-7978 poste 2012.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur des projets,



Philippe Veillette, ing.

PV\ar

c. c. MM. Frédéric Pellerin, ing., M. Sc., directeur général  
Gilles Dussault, ing., coordonnateur du Secteur des structures  
Patrick Houle, chef du Centre de services de Saint-Michel-de-Bellechasse